

À l'ouverture de la séance du 12 décembre 2022, 29 membres sont présents ou représentés (38 membres en exercice, 22 membres présents et 7 membres représentés).

1. Prospective et moyens

1.1 Répartition de l'enveloppe 2023 des moyens destinés à la formation

La répartition de l'enveloppe 2023 des moyens destinés à la formation est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

1.2 Financements CVEC – Programmation 2023 des actions financées par le produit de la CVEC

La programmation 2023 des actions financées par le produit de la CVEC est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention, 1 membre est parti en cours de séance.

2. Enseignement et conventions

2.1 Parcoursup – Attendus locaux

Les attendus locaux, dans le cadre de Parcoursup, sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 voix contre et 2 abstentions.

2.2 Parcoursup – Critères d'examen des vœux

Les critères d'examen des vœux, dans le cadre de Parcoursup, sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 voix contre et 2 abstentions.

2.3 Parcoursup – Capacités d'accueil

Les capacités d'accueil, dans le cadre de Parcoursup, sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 3 voix contre.

2.4 Trouver Mon Master – Attendus locaux

Les attendus locaux, dans le cadre de Trouver Mon Master, sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 3 voix contre.

2.5 Trouver Mon Master – Critères d’examen des vœux

Les critères d’examen des vœux, dans le cadre de Trouver Mon Master, sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 3 voix contre.

2.6 Trouver Mon Master – Capacités d’accueil

Les capacités d’accueil, dans le cadre de Trouver Mon Master, sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 3 voix contre et 1 abstention.

2.7 Nombre et répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé – Septembre 2024

Le nombre et la répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de santé, pour septembre 2024, sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 3 abstentions, 1 membre est parti en cours de séance.

2.8 Modification des MCC – LAS

La modification des conditions de validation des Licences Accès Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à l’unanimité avec 27 voix pour.

2.9 Conventions

2.9.1 Convention IAE – Nantes Université

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l’unanimité avec 27 voix pour.

2.9.2 Convention Faculté des Sciences – Université Libanaise

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l’unanimité avec 27 voix pour.

Christian ROBLÉDO
Président de l’Université d’Angers
Signé le 13 décembre 2022